Huguette Maisonneuve
2000/01/01

Grammaire

Les composantes de la grammaire de la phrase

La grammaire de la phrase est, avec la grammaire du texte, au coeur de l'approche qui prévaut dorénavant en enseignement du français au secondaire. La rentrée de l'an 2002 emmènera dans les établissements de l'ordre d'enseignement collégial des élèves qui auront été formés à l'aide de cette nouvelle approche. Il n'est sûrement pas trop tôt pour commencer à y penser…

Jusqu'à tout récemment, l'étude de la phrase a porté sur l'identification de la nature et de la fonction des mots (dans le but d'appliquer correctement les règles orthographiques) ainsi que sur l'analyse des propositions (dans le but, semble-t-il, de connaître les procédés de juxtaposition, de coordination et de subordination). Cette approche est assez limitée.

Depuis le programme de français de 1995, on propose à l'élève un apprentissage systématique de la syntaxe qui devrait le rendre capable, notamment, d'évaluer avec assurance la grammaticalité de ses propres phrases, de même que la pertinence de ses choix syntaxiques quant à l'effet qu'il cherche à produire chez le lecteur.

L'élève apprendra que, selon la situation et l'intention de communication, il utilisera une

phrase de type déclaratif ou interrogatif ou exclamatif ou impératif ; et de forme neutre ou emphatique, active ou passive, personnelle ou impersonnelle, positive ou négative. Il apprendra à construire correctement chaque phrase selon le type et les formes choisis et à juger de la valeur sémantique de ses choix.

Avec ce programme, l'élève apprendra également que toutes ces phrases, bien que souvent très différentes en apparence, correspondent au même modèle de base, c'est-à-dire qu'elles sont formées d'un groupe nominal sujet et d'un groupe verbal, auxquels s'ajoutent parfois un ou plusieurs compléments de phrase. Il saura que les seules phrases qui ne répondent pas à ce modèle sont les phrases à présentatif (*Voici mon père. C'est bien lui. Il y a des places libres.*), les phrases infinitives (*Ne pas traverser.*) et les phrases non verbales (*Silence !*).

L'élève apprendra à analyser les composantes du groupe nominal et celles du groupe verbal. Il saura que le noyau du groupe nominal est un nom ou un pronom, que le nom est presque toujours précédé d'un déterminant (défini, indéfini, possessif, démonstratif…) et souvent accompagné d'un complément du nom (groupe prépositionnel, groupe nominal, groupe adjectival, relative, participiale, complétive). Il apprendra à observer le sens des déterminants et à évaluer leur emploi pour la cohérence du texte (*une amie : cette amie, l'amie…*). Il évaluera la valeur connotative ou dénotative des différents adjectifs selon les contextes et l'apport sémantique des compléments du nom en général. Il apprendra à repérer les pronoms, à identifier leur antécédent, à vérifier leur choix selon leur fonction dans la phrase et selon le sens et la cohérence du texte. Il pourra vérifier les différents accords dans le groupe nominal et la ponctuation associée aux compléments détachés. Du côté du groupe verbal, il apprendra à observer le verbe et ses différents compléments, à coordonner correctement les compléments indirects, à évaluer l'emploi et le sens des auxiliaires de conjugaison (*avoir, être*), d'aspect (*être sur le point de, venir de…*) et de modalité (*devoir, pouvoir…*). Il saura vérifier les accords dans le groupe verbal (verbe, attribut, participe passé) et évaluer l'apport sémantique de l'emploi des modes et des temps dans la phrase et dans le texte.

L'élève observera également les différents moyens linguistiques disponibles pour exprimer la comparaison, l'hypothèse, le but, la concession et l'opposition, la cause et la conséquence, le temps (subordonnant, préposition, coordonnant, lexique…) et il

apprendra à comparer et à évaluer l'apport sémantique de chacun de ces moyens. Enfin, l'élève observera et vérifiera les mécanismes qui permettent de joindre les idées (juxtaposition, coordination, subordination) et la ponctuation correspondante.

Concrètement, c'est au fil de ses lectures que l'élève sera amené à observer le fonctionnement de la langue puis, de façon systématique, on lui apprendra à identifier chacun des phénomènes par des méthodes très fiables, qui font appel aux manipulations linguistiques courantes (déplacement, effacement, addition, détachement, dédoublement et substitution). Il devra ensuite évaluer l'apport de chacun des phénomènes au sens de la phrase et du texte.

Cette même démarche (observer, identifier, évaluer) sera appliquée aux textes que l'élève produit. En situation d'écriture s'ajoutera la vérification de la grammaticalité des phrases et de la justesse des accords et de la ponctuation.

Au terme de ses études secondaires, l'élève devrait avoir appliqué les méthodes d'observation, d'identification, de vérification et d'évaluation assez fréquemment et de manière assez suivie pour être en mesure de les employer seul.

Les élèves seront-ils mieux formés ?

Vous savez comme moi que, entre le programme ministériel et la salle de classe, on retrouve un grand nombre d'intervenants (éditeurs, commissions scolaires, conseils d'établissement, directions d'école, enseignants…) et que l'activité pédagogique qui aura réellement lieu est difficile à prévoir. Cependant, si les élèves pouvaient effectivement acquérir les compétences sur lesquelles porte ce programme, ils auraient développé une conscience du fonctionnement de la langue qui leur serait très précieuse pour leurs études collégiales, notamment pour le cours d'analyse littéraire (FRA 101). Et les enseignants du collégial pourraient prolonger cet enseignement en amenant les élèves à produire des phrases plus denses, des textes plus concis et plus cohérents, à évaluer de façon nuancée l'apport sémantique d'éléments employés subtilement par les grands auteurs, etc.

D'ici là, même les enseignants du collégial devront s'y mettre. La rentrée 2002, ce n'est

pas si loin !

Références utiles

CHARTRAND, Suzanne *et al. Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Éditions Graficor, 1999, 400 p. (Cette grammaire est très utilisée au secondaire.)

CHARTRAND, Suzanne et Claude SIMARD. *Grammaire de base*, Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique (ERPI), 2000, 328 p. (Cette grammaire est conçue pour les élèves du primaire.)

GENEVAY, Éric. *Ouvrir la grammaire*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 1994, 274 p. (Cet ouvrage se lit facilement. Il présente de façon limpide la grammaire de la phrase et du texte.)

La grammaire au coeur du texte, numéro hors série de *Québec français*, 4e trimestre1999, 120 p. (En vente aux Publications *Québec français* : (418) 527-0809.)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme d'études : Le français enseignement secondaire*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1995 ; [En ligne], 1995. www.meq.gouv.qc.ca/dfgi/program/fran.htm (28 août 2000).

Huguette Maisonneuve

Professeure, département des lettres, Collège Jean-de-Brébeuf